

VILLE DE ROANNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 9 mars 2023

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

N°8

CULTURE ET EVENEMENTS

- Musée de Beaux-arts et d'Archéologie Joseph Déchelette
- Adhésion au Groupement d'Intérêt Scientifique Reolnat
- Convention avec le Muséum National d'Histoire Naturelle
- Approbation

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*
2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 27 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, Mme Clotilde ROBIN, M. Lucien MURZI, M. Jean-Jacques BANCHET , Mme Corinne TRONCY, M. Gilles PASSOT, Mme Fanny FESNOUX, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, M. Edmond BOURGEON, M. Guy SERGENTON, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Catherine BRUN, M. Christian DORANGE, Mme Valérie PROST MALLET, M. Guillaume BRASSEUR MINARD, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU, Mme Vanessa BARBANT, M. Romain BOST, M. Quentin GUILLERMIN, Mme Sabine VERMOREL, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, M. Franck BEYSSON, Mme Brigitte DUMOULIN, Mme Marie-Hélène RIAMON

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Mme Maryvonne LOUGHRAIEB

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné mandat :

Mme Sophie ROTKOPF à Mme Clotilde ROBIN, M. Fabien LAMBERT à Mme Corinne TRONCY, Mme Catherine DUFOSSE à Mme Valérie PROST MALLET, Mme Hélène LAPALUS à Mme Catherine BRUN, Mme Virginie BERNIER à Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Jade PETIT à M. Edmond BOURGEON, M. Mahdi NOUIBAT à M. Christian DORANGE, Mme Vickie REDEUILH à Mme Vanessa BARBANT, M. Alexandre GRANGE à M. Gilles PASSOT, M. Estéban PIAT à Mme Sabine VERMOREL, M. Denis VANHECKE à Mme Brigitte DUMOULIN

Absents sans mandat :

M. Andrea IACOVELLA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230309-09MARSN8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023

Affichage : 14/03/2023

Mme Vanessa BARBANT, Conseillère Municipale, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Le Musée de Beaux-arts et d'Archéologie Joseph Déchelette conserve depuis sa création au XIX^e siècle, des collections d'histoire naturelle. Composées de spécimens naturalisés (zoologie, ornithologie), de paléontologie, malacologie et de minéralogie, ces collections ont fait l'objet d'un inventaire complet en 2022.

Afin de valoriser au mieux ces collections, le musée a la possibilité d'intégrer le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Récolnat.

Ce groupement, piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle, structure un réseau national des collections naturalistes. Il permet de rassembler les acteurs concernés par la conservation et l'étude de ces collections et de les valoriser à grande échelle comme c'est le cas via la base de données e-recolnat. Le musée aurait la possibilité de verser ses fiches informatiques sur cette base de données publiques et de rendre accessible en ligne ses collections de science naturelle. Ce réseau favorise également les échanges entre chercheurs et serait un appui technique et scientifique précieux pour le musée.

Une convention doit être établie.

L'adhésion en tant que partenaire est gratuite et sera valable jusqu'en 2025.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- examiner et approuver l'adhésion du Musée de Beaux-arts et d'Archéologie Joseph Déchelette au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Récolnat ;
- examiner et approuver la convention à intervenir avec le Muséum National d'Histoire Naturelle ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte A L'UNANIMITE

ROANNE, le 14 MARS 2023

La Secrétaire de séance,

Maryvonne LOUGHRAIEB

Le Maire,

Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération

